



Dossier d'inscription
CLASSES A POSSIBILITÉ
D'AMENAGEMENT HORAIRE

Année scolaire 2024-2025

Dossier à transmettre avant le 31 mai 2024

au Haras du Vercors - 523 chemin des Girards – 38250 Villard-de-Lans

L'inscription sera complète dès réception de la totalité des pièces demandées avant le 31 mai 2024 :

- Formulaire d'adhésion
- Autorisation parentale
- Règlement des prestations : 1090€ pour l'année scolaire

Boutique club :

Commandez dès maintenant les vêtements aux couleurs du Haras du Vercors sur notre site internet www.cheval-vercors.com rubrique « Boutique Club »

Nature et convivialité

Mélanie Baras 06 59 26 42 20 / leharasduvercors@gmail.com

523 chemin des Girards - 38250 Villard-de-Lans

www.cheval-vercors.com

FORMULAIRE D'ADHESION et

demande de licence FFE

Classe sportive équitation

Cité scolaire Jean Prévost – Haras du Vercors

Année scolaire 2024-2025

Photo d'identité
de l'élève

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél. mère Tel. père :

Mail :

Portable élève (si retard de transport par exemple) :

Classe (à la rentrée de sept. 2024) :

6è 5è 4è 3è 2nd 1ère Terminale

Dernier Galop validé :

Pratique de l'équitation :

En club A titre privé Débutant

Fréquence :

Occasionnel (stages, pendant les vacances) depuis années

Régulier (..... fois par semaine) depuis années

RENSEIGNEMENTS A CARACTERE MEDICAL

Allergies particulières :

Groupe sanguin :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél. :

Père Mère Autre (préciser) :

Médecin traitant : Dr. Tél. :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mme ou M., parent / représentant légal de l'enfant

- Autorise mon enfant à participer aux séances d'équitation et aux activités liées aux classes sportives.
- En cas d'urgence à caractère grave, autorise le personnel du Haras du Vercors à prendre toute mesure pour une éventuelle hospitalisation de mon enfant, après consultation des services médicaux de Villard-de-Lans.
- Déclare avoir pris connaissance du prix total de la prestation « classes sportive équitation » et m'engage à verser cette somme.
- Autorise la Direction du Haras du Vercors à utiliser pour des raisons professionnelles les photos ou les vidéos prises avec mon enfant lors des séances d'équitation.
- Autorise le Haras du Vercors à conduire mon enfant mineur dans le cadre des séances d'équitation des classes sportives, pour se rendre de la Cité Scolaire au centre équestre (aller et retour) et le décharge de toute responsabilité.
- M'engage à veiller à ce que mon enfant attende dans l'enceinte de l'établissement tant que la navette du Haras du Vercors n'est pas au portail de l'établissement.
- Accepte les conditions de sélection des dossiers en fonction du nombre de places disponibles. Dans ce cadre, aucun encaissement ne sera effectué par le Haras du Vercors si l'enfant n'est pas sélectionné.
- Comprends et accepte le règlement intérieur du Haras du Vercors, affiché à l'accueil de l'établissement et disponible sur le site internet.
- Comprend et accepte que le Haras autorise les élèves à laisser leur matériel de sécurité (casque, bottes et gilet de protection) sur place entre chaque séance, mais qu'il se décharge de toute responsabilité en cas de vol.
- **Comprends et accepte qu'au cours de l'année, en cas de problème et/ou de comportement signifié à l'élève et son responsable légal par la cité scolaire Jean Prevost, le maintien de l'élève dans le dispositif d'horaires aménagés pourra être suspendu. Avec l'accord du Haras du Vercors, les heures de retenue pourront être placées au moment des entraînements. Dans ce cadre, aucun remboursement ne pourra être demandé au Haras du Vercors.**

Fait à, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

MODALITÉS DE REGLEMENT

Le montant de 1090€ comprend les prestations de classes à possibilités d'aménagement horaires de septembre 2024 à juin 2025. Il intègre notamment :

- l'adhésion au club
- la licence FFE (Fédération Française d'Equitation)
- les séances d'équitation
- le transport de l'élève
- le passage des galops (si le cavalier a le niveau).

Moyen de paiement acceptés	Montant
Carte Tattoo (60€) : carte n°..... €
Pass'Sport (50€) : carte n°..... €
Chèques vacances €
Chèques bancaires (jusqu'à 10 chèques, encaissés de septembre 2024 à juin 2025) €
Espèces €
TOTAL :	1090€